



MadeinPresse

MANUEL UTILISATEUR DU DIFFUSEUR DE PRESSE

(Version 1 DU 05/11/2009)

Sommaire

1. MadeinPresse : Présentation et principes de fonctionnement

1.1 C'est quoi ?

MadeinPresse est un site internet destiné au grand public. Il permet aux consommateurs de chercher autour d'une thématique ou d'une passion, tous les titres associés, de les visualiser, de savoir où les trouver et enfin de les commander en les pré-payant auprès d'un des points de vente membre du club MadeinPresse.

Il permet également au consommateur de se créer des alertes pour être informé de la mise en vente de parutions dans lesquelles sont traités ses centres d'intérêt.

Ce nouveau service entièrement gratuit est un moyen de redynamiser le réseau des marchands de journaux en recréant du trafic, c'est une valeur ajoutée au point de vente pour fidéliser les clients et développer les ventes.

1.2 Le parcours du consommateur

Le consommateur utilise le moteur de recherche du site pour trouver les titres correspondant à ses besoins.

Il a alors la possibilité de visualiser leur couverture et même de les feuilleter (lecture et enregistrement impossible)

S'il souhaite l'acheter il visualise les points de vente situés à proximité de l'adresse indiquée, qui possèdent encore des exemplaires de la parution sélectionnée.

Après validation du magasin retenu, le paiement de la réservation s'effectue en ligne, et le consommateur reçoit un courriel de confirmation sur lequel figure son numéro de réservation, le titre acheté, l'adresse du point de vente, ainsi que la date limite de retrait (+7 jours par rapport à la date de commande).

1.3 Le parcours du diffuseur

En fonction des commandes du consommateur, le diffuseur traite les demandes :

- Il consulte son espace « MadeinPresse » sur le site diffuseurdepresse-nmpp.com » pour identifier les commandes à préparer : **consultation obligatoire 2 fois par jour (matin et midi)**

- Il prépare à l'avance toute commande client réservée dans son magasin : **mettre de côté les titres commandés dans un espace dédié MIP à proximité de la caisse** avec le bordereau de réservation (1 par Titre)


Bon de commande Made In Presse

Client : GILLET Michèle

Date de commande : 2009-10-26 17:23:48

N° de réservation : KFTTUXX

Codif : 2322

Titre : PARENTS n°489

N° de parution : 489

Nombre d'exemplaire : 1

Date limite de retrait : 02/11/2009

Retrait le :

Signature client :

- Il signale les éventuels titres commandés non disponibles pour que le client soit remboursé automatiquement par MadeinPresse: **sur son espace « MadeinPresse » au moment de la préparation de la commande.**

- Il accueille et sert le client ayant déjà pré-payé les Titres sur MadeinPresse:

  - **Si les titres sont disponibles :**
    - il lui remet sa commande en l'identifiant grâce au N° de résa,
    - scanne les titres (indispensable pour un stock à jour et ne pas générer des pénalités sur le calcul du taux de scan)
    - valide la vente (en appuyant sur la touche paramétrée pour les chèques catalogues si cette touche n'existe pas, il est possible de la faire créer en demandant à la hot-line du fournisseur de caisse)
    - et fait signer au consommateur le ou les bordereaux de réservation correspondant aux titres commandés

  - **Si un ou plusieurs titres ne sont pas disponibles :**
    -Il rassure le client, l'informe qu'il va être remboursé. Idéalement, il lui remet le bon de commande sur lequel il aura apposé le tampon du magasin et spécifié « remboursement en ligne »

A la remise du/des titres le diffuseur ne recevra aucun paiement de la part du consommateur qui aura déjà réglé sur le site. A l'inverse, en cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs titres, le diffuseur n'a pas à rembourser en direct le client. En effet, il suffit de spécifier dans son espace « MadeinPresse » que le titre est indisponible, cela génère automatiquement le remboursement du consommateur sur sa CB.

- Il valide en fin de journée les commandes servies aux clients dans son espace « MadeinPresse »

2. La gestion des réservations

2.1 Alerte caisse

Vous êtes informés par message dans votre logiciel presse, qu'une ou plusieurs commandes ont été passées, il vous suffit d'effectuer un téléchargement pour en prendre connaissance (récupération des messages automatique lors du téléchargement du BL, du transfert des réclamations, oubliés, invendus ou de l'envoi de vos fichiers de vente).

2.2 Alerte Courriel

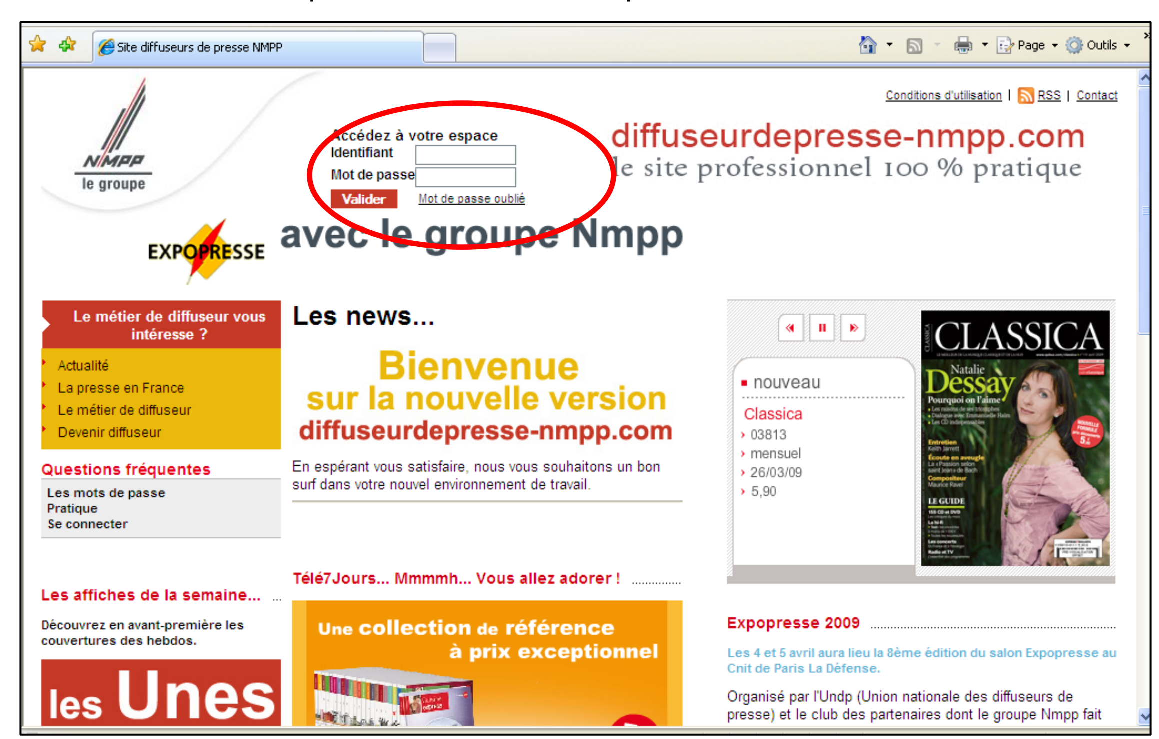
Vous êtes informés régulièrement en cours de journée dans votre messagerie qu'une ou plusieurs commandes ont été passées.

2.1 Préparer les commandes

A faire 2X par jour (matin & midi)

Etape 1 : Se connecter

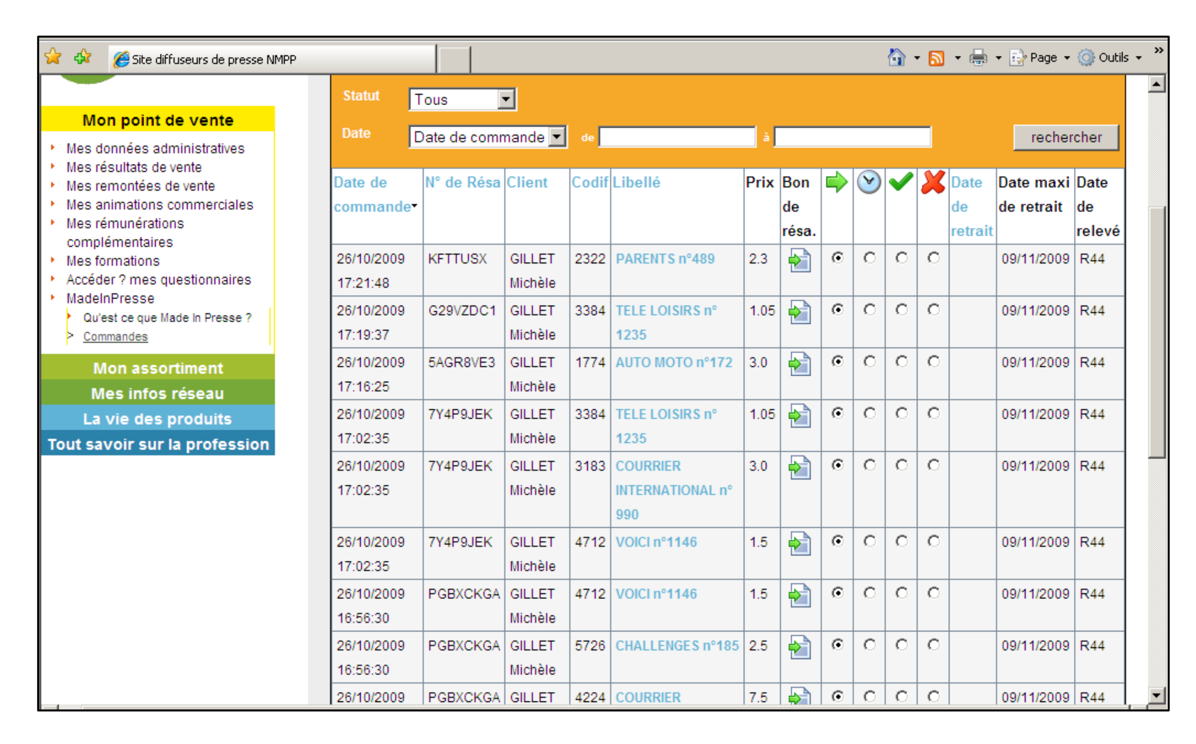
Se connecter sur le site diffuseur : www.diffuseurdepresse-nmpp.fr. Saisir son identifiant et mot de passe dans les zones prévues à cet effet.



Choisir dans la rubrique **: « mon point de vente »** le module **« MadeinPresse »** puis la fonction **« Commandes »**

La page avec le tableau ci-dessous apparait listant l'ensemble des commandes à traiter ou déjà traitées.

Chaque ligne correspond à un titre commandé. Si un consommateur a réservé plusieurs titres lors de la même commande, il y aura autant de lignes que de titres.



Statut : Tous

Date : Date de commande — de … à … — rechercher

Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
26/10/2009 17:21:48	KFTTUSX	GILLET Michèle	2322	PARENTS n°489	2.3		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:19:37	G29VZDC1	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n° 1235	1.05		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:16:25	5AGR8VE3	GILLET Michèle	1774	AUTO MOTO n°172	3.0		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:02:35	7Y4P9JEK	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n° 1235	1.05		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:02:35	7Y4P9JEK	GILLET Michèle	3183	COURRIER INTERNATIONAL n° 990	3.0		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:02:35	7Y4P9JEK	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 16:56:30	PGBXCKGA	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 16:56:30	PGBXCKGA	GILLET Michèle	5726	CHALLENGES n°185	2.5		◉	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009	PGBXCKGA	GILLET	4224	COURRIER	7.5		◉	○	○	○		09/11/2009	R44

➔ Se reporter au chapitre **4. Lexique explicatif des principales fonctions du tableau** pour connaître la signification des intitulés de colonne et fonctionnement des Filtres & Tris

Etape 2 : Identifier les Titres à préparer

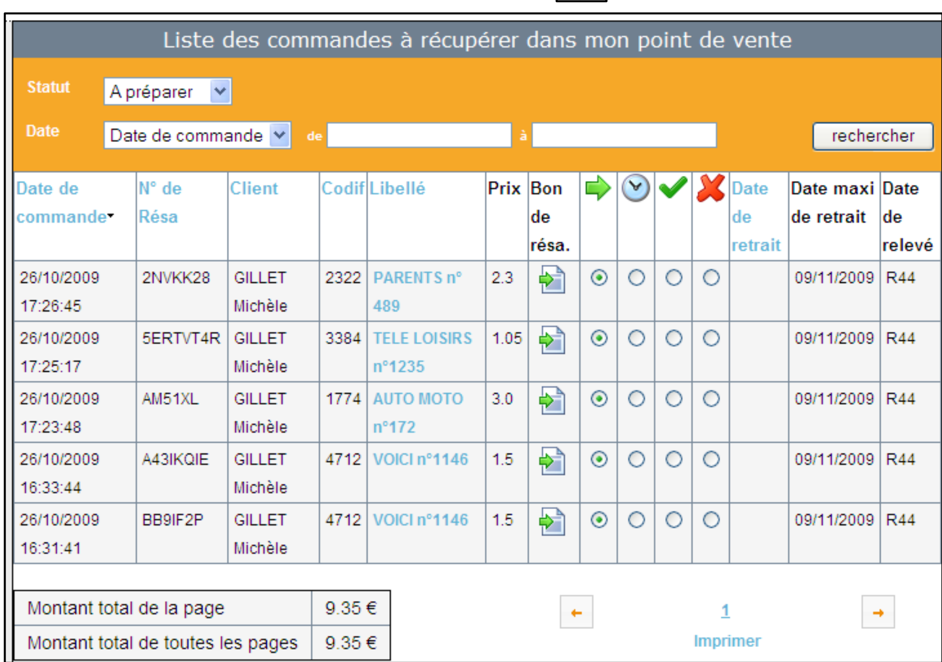
Utiliser les filtres de statut pour sélectionner dans le tableau uniquement les Titres qui sont à préparer.
Sélectionner le statut « A préparer » puis valider en cliquant sur le bouton « Rechercher »



Date de commande		ent	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
26/10/2009 17:21:48	KFTTUSX	GILLET Michèle	2322	PARENTS n°489	2.3							02/11/2009	R44
26/10/2009 17:19:37	G29VZDC1	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n° 1235	1.05						26/10/2009	02/11/2009	R44
26/10/2009 17:16:25	5AGR8VE3	GILLET Michèle	1774	AUTO MOTO n° 172	3.0						26/10/2009	02/11/2009	R44
26/10/2009	7Y4P9JEK	GILLET	3384	TELE LOISIRS n°	1.05							02/11/2009	R44

Etape 3 : Préparer les Titres

Seuls les Titres à préparer sont affichés. 



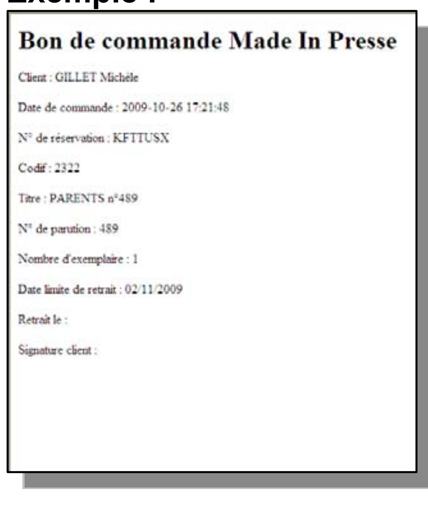
Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
26/10/2009 17:26:45	2NVKK28	GILLET Michèle	2322	PARENTS n° 489	2.3							09/11/2009	R44
26/10/2009 17:25:17	5ERTVT4R	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n°1235	1.05							09/11/2009	R44
26/10/2009 17:23:48	AM51XL	GILLET Michèle	1774	AUTO MOTO n°172	3.0							09/11/2009	R44
26/10/2009 16:33:44	A43IKQIE	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5							09/11/2009	R44
26/10/2009 16:31:41	BB9IF2P	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5							09/11/2009	R44

Montant total de la page	9.35 €
Montant total de toutes les pages	9.35 €

Pour chaque Titre à préparer :

- imprimer le Bon de réservation associé en cliquant sur l'icone 
- récupérer 1 exemplaire du titre dans son linéaire,
- mettre de côté le titre avec son bon de réservation dans l'espace dédié MadeinPresse à proximité de la caisse
- Valider l'action en cliquant dans le statut « préparé » 

Exemple :



Bon de commande Made In Presse

Client : GILLET Michèle

Date de commande : 2009-10-26 17:21:48

N° de réservation : KFTTUSX

Codif : 2322

Titre : PARENTS n°489

N° de parution : 489

Nombre d'exemplaire : 1

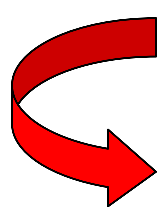
Date limite de retrait : 02/11/2009

Retrait le :

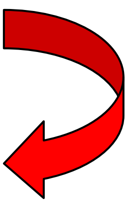
Signature client :

+









Si le titre est en rupture alors cocher le statut « indisponible » 

Cette action permettra au consommateur :

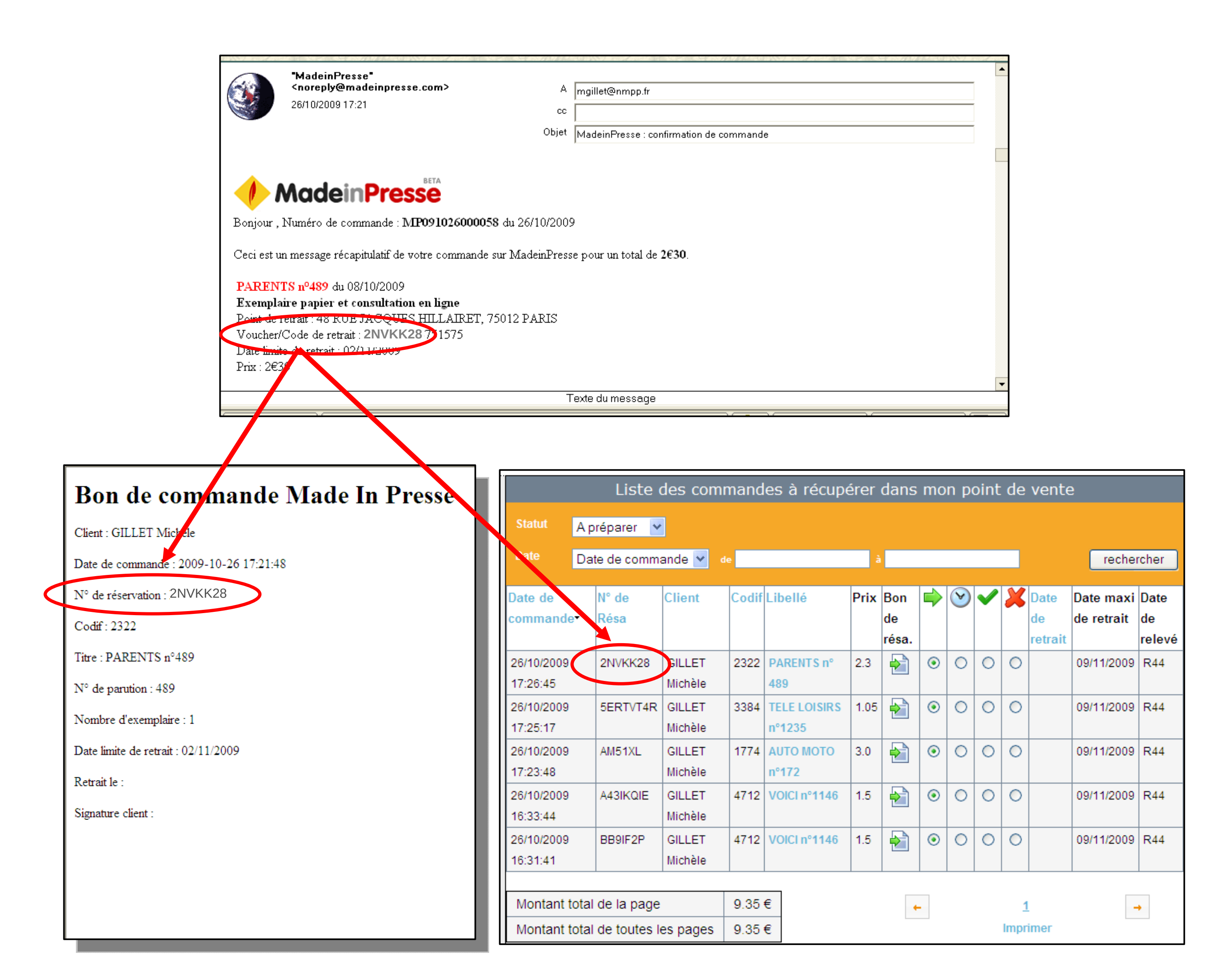
- d'être remboursé de son achat (crédit sur sa carte bancaire)
- d'être alerter de l'indisponibilité du produit par réception d'un courriel

2.2 Servir le client

Etape 1 : Identifier la bonne commande pour le bon client

Demander au consommateur le N° de « Voucher/code retrait » qui lui a été communiqué lors du mail de confirmation d'achat. Ce numéro correspond au N° de résa qui est inscrit sur le bon de commande.

Aller récupérer le titre correspondant conservé dans l'espace dédié en l'identifiant grâce au bon de commande associé. (Pour information le N° figure également sur l'écran de réservation.



"MadeinPresse" <noreply@madeinpresse.com>
26/10/2009 17:21

A mgillet@nmpp.fr
cc
Objet MadeinPresse : confirmation de commande

MadeinPresse BETA

Bonjour , Numéro de commande : **MP091026000058** du 26/10/2009

Ceci est un message récapitulatif de votre commande sur MadeinPresse pour un total de **2€30**.

PARENTS n°489 du 08/10/2009
Exemplaire papier et consultation en ligne
Point de retrait : 48 RUE JACQUES HILLAIRET, 75012 PARIS
Voucher/Code de retrait : 2NVKK28 7?1575
Date limite de retrait : 02/11/2009
Prix : 2€30

Texte du message

Bon de commande Made In Presse

Client : GILLET Michèle

Date de commande : 2009-10-26 17:21:48

N° de réservation : 2NVKK28

Codif : 2322

Titre : PARENTS n°489

N° de parution : 489

Nombre d'exemplaire : 1

Date limite de retrait : 02/11/2009

Retrait le :

Signature client :

Liste des commandes à récupérer dans mon point de vente

Statut : A préparer
Date : Date de commande de … à … rechercher

Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
26/10/2009 17:26:45	2NVKK28	GILLET Michèle	2322	PARENTS n° 489	2.3		⦿	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:25:17	5ERTVT4R	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n°1235	1.05		⦿	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 17:23:48	AM51XL	GILLET Michèle	1774	AUTO MOTO n°172	3.0		⦿	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 16:33:44	A43IKQIE	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5		⦿	○	○	○		09/11/2009	R44
26/10/2009 16:31:41	BB9IF2P	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5		⦿	○	○	○		09/11/2009	R44

Montant total de la page	9.35 €
Montant total de toutes les pages	9.35 €

1
Imprimer

Etape 2 : Valider la livraison de la commande

Le consommateur à déjà payé en ligne sur le site, il n'y a pas de transaction financière sur les titres commandés entre le consommateur et le diffuseur.

Pour chaque Titre commandé :

- Scanner le titre remis au consommateur. Cette opération est indispensable pour garantir un stock à jour et ne pas générer des pénalités sur le calcul du taux de scan.

- valider la vente en appuyant sur la touche paramétrée pour les chèques catalogues (si cette touche n'existe pas, il est possible de la faire créer en demandant à la Hot-line du fournisseur de caisse)

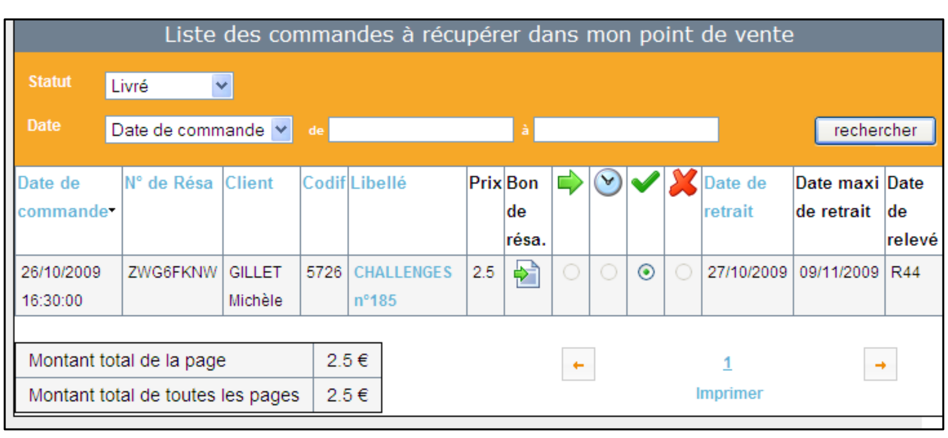
-faire signer au consommateur le ou les bons de commande correspondant aux titres commandés pour conserver une trace des Titres à passer en statut livré sur l'écran de réservation chaque soir

2.3 Opérations en fin de journée



Récupérer l'intégralité des bordereaux signés par les consommateurs venus chercher leur commande dans la journée. Passer en statut « Livré » ✔ les titres servis. Se connecter à nouveau sur son espace Made In Presse.

Si le consommateur ne vient pas chercher son Titre avant la date maxi de retrait, le titre doit être détruit et le statut « Livré » ne sera jamais coché.



Liste des commandes à récupérer dans mon point de vente

Statut: Livré

Date: Date de commande de ... à ... rechercher

Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
26/10/2009 16:30:00	ZWG6FKNW	GILLET Michèle	5726	CHALLENGES n°185	2.5		○	○	◉	○	27/10/2009	09/11/2009	R44

Montant total de la page	2.5 €
Montant total de toutes les pages	2.5 €

← 1 →

Imprimer

3. Aspects financiers

3.1 Principe de la compensation

Les achats effectués à travers le site MadeinPresse.fr sont payés en ligne par le consommateur. Celui-ci n'a donc rien à régler au moment où il vient récupérer son ou ses exemplaires dans le point de vente.

Pour gérer cet aspect financier, MadeinPresse utilise un principe de compensation similaire à celui utilisé pour les chèques catalogue, Macartepresse, etc…

1 L'ensemble des réservations effectuées par des clients et payées en ligne sont stockées sur les serveurs de MadeinPresse.

2 Au moment ou un client vient retirer sa réservation dans votre magasin, vous scannez le produit et vous encaisser cet achat avec un mode d'encaissement « virtuel » (touche « chèque catalogue » ou touche spécifique « MadeinPresse » à créer sur votre caisse [*]).

3 Une fois par semaine les Nmpp déterminent le montant à vous créditer au titre des ventes de la semaine. Ce montant correspond aux achats effectués par le consommateur entre le jeudi de la semaine précédente 0h00 et le mercredi de la semaine courante 23h59.

4 Lors de l'édition du relevé hebdomadaire par votre dépôt, deux lignes MadeinPresse au maximum sont insérées.

- En crédit : le montant des ventes réalisées sur la période de 7 jours définie ci-dessus.
- En débit : le montant des ventes des titres indisponibles qui ont été saisis sur cette même période

3.2 Rémunération du diffuseur

Quoi qu'il arrive une vente passée sur le site qui n'a pas été refusée par le diffuseur est comptabilisée comme une vente réalisée.

En conséquence :

- Vous êtes crédité du montant de l'exemplaire qui sera ou a été livré au client.

- Vous percevez normalement votre commission sur l'exemplaire vendu (aucun impact de MadeinPresse sur la manière dont vos commissions sont calculées).

---

* Pour créer une touche spécifique, consultez votre documentation ou interrogez votre fournisseur de caisse.

3.3 Opération de cadrage

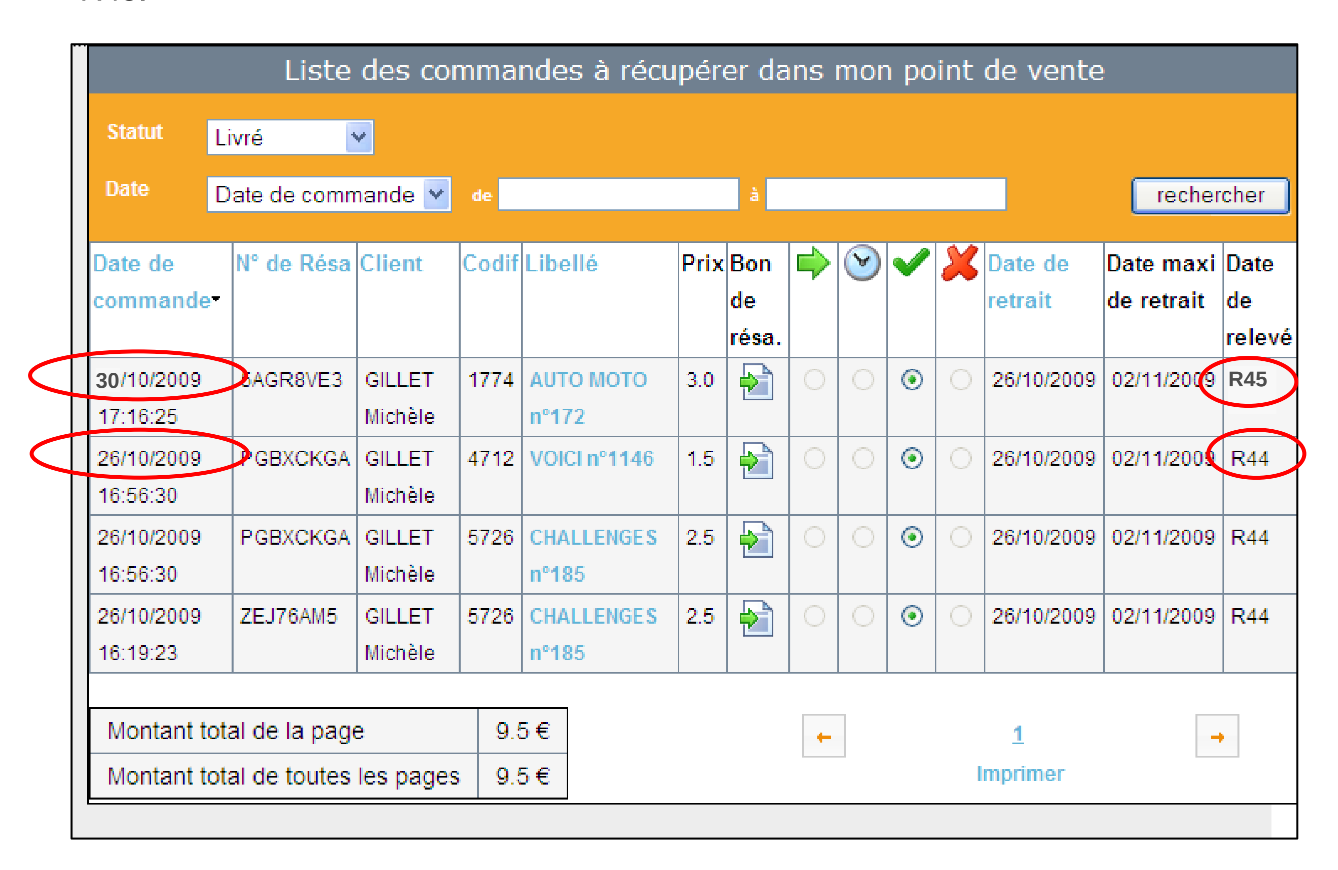
3.3.1 Manipulations sur l'écran de réservation

Pour rappel le N° de relevé ne correspond pas à une semaine calendaire.

Exemple :

Pour un relevé **R44** les commandes affectées ne suivent pas la semaine calendaire (du lundi 26/10 au dimanche 1er Nov. 2009) mais seront celles du jeudi 22 Oct. au mercredi 28 Oct. 2009.

Ainsi une commande du lundi 26/ 10 est bien affectée au relevé R44 mais une commande de la même semaine mais du vendredi 30/10 est affectée au relevé R45.



Liste des commandes à récupérer dans mon point de vente

Statut: Livré

Date: Date de commande de à rechercher

Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
30/10/2009 17:16:25	3AGR8VE3	GILLET Michèle	1774	AUTO MOTO n°172	3.0		○	○	◉	○	26/10/2009	02/11/2009	R45
26/10/2009 16:56:30	PGBXCKGA	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5		○	○	◉	○	26/10/2009	02/11/2009	R44
26/10/2009 16:56:30	PGBXCKGA	GILLET Michèle	5726	CHALLENGES n°185	2.5		○	○	◉	○	26/10/2009	02/11/2009	R44
26/10/2009 16:19:23	ZEJ76AM5	GILLET Michèle	5726	CHALLENGES n°185	2.5		○	○	◉	○	26/10/2009	02/11/2009	R44

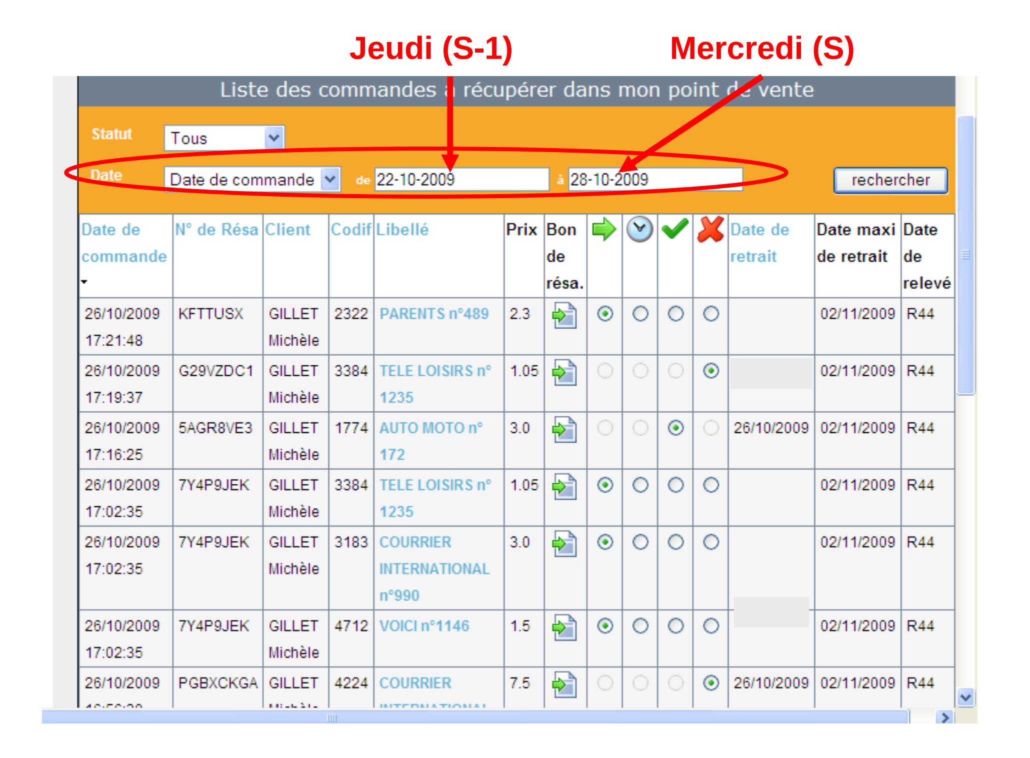
Montant total de la page	9.5 €
Montant total de toutes les pages	9.5 €

1

Imprimer

Pour cadrer le montant des sommes inscrites sur le relevé hebdo avec les ventes réalisées, il est possible via le tableau de réservation de rapprocher les écritures en filtrant sur la date de relevé.

Pour ce faire, filtrer sur date de commande et saisir les dates correspondantes (du jeudi au mercredi) puis cliquer sur « recherche »



Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé
26/10/2009 17:21:48	KFTTUSX	GILLET Michèle	2322	PARENTS n°489	2.3		◉	○	○	○		02/11/2009	R44
26/10/2009 17:19:37	G29VZDC1	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n° 1235	1.05		○	○	○	◉		02/11/2009	R44
26/10/2009 17:16:25	5AGR8VE3	GILLET Michèle	1774	AUTO MOTO n° 172	3.0		○	○	◉	○	26/10/2009	02/11/2009	R44
26/10/2009 17:02:35	7Y4P9JEK	GILLET Michèle	3384	TELE LOISIRS n° 1235	1.05		◉	○	○	○		02/11/2009	R44
26/10/2009 17:02:35	7Y4P9JEK	GILLET Michèle	3183	COURRIER INTERNATIONAL n°990	3.0		◉	○	○	○		02/11/2009	R44
26/10/2009 17:02:35	7Y4P9JEK	GILLET Michèle	4712	VOICI n°1146	1.5		◉	○	○	○		02/11/2009	R44
26/10/2009	PGBXCKGA	GILLET	4224	COURRIER	7.5		○	○	○	◉	26/10/2009	02/11/2009	R44

3.3.2 Cas spécifiques

Attention : En cas de titre indisponible il est très important de renseigner le champ « indisponible » la même semaine que la date de commande afin d'éviter d'avoir des crédits en décalage sur le relevé.

Exemple : si une commande est datée mercredi 28 Octobre 2009 et l'indisponibilité du Titre est saisie le jeudi 30 Octobre matin alors le titre sera crédité sur le relevé R44 et débité sur le relevé R45, cependant le N° de relevé inscrit sur l'écran de réservation sera R44.

4. Lexique explicatif des principales fonctions du tableau

4.1 Définition des intitulés de colonne

Date de commande	N° de Résa	Client	Codif	Libellé	Prix	Bon de résa.					Date de retrait	Date maxi de retrait	Date de relevé

4.1.1 Intitulés

Date de commande : Date à laquelle le consommateur a réservé et payé sa commande en ligne sur le site MadeinPresse.

N° de Résa : Numéro qui apparait sur le mail de confirmation envoyé au consommateur suite à une commande d'un ou plusieurs titres (appelé « Voucher/Code de retrait » sur le mail).

Client : Nom & prénom du client associé à la commande

Codif : 4 caractères du titre (uniquement des Titres NMPP/TP)

Libellé : Nom de la publication + son N° de parution (Ex : PARENTS n°489)

Prix : Prix de vente de la publication au moment de la commande du titre

Bon de Résa : ou appelé Bon de commande Made In Presse reprend les détails complet de la commande pour un Titre. Pour une gestion idéale des commandes Made In Presse, Il est recommandé d'imprimer ce bon et de le joindre au titre à mettre de côté pour le consommateur qui viendra le chercher

Date de retrait : Date à laquelle le consommateur retire sa publication dans le point de vente. Cette date est générée au moment ou le diffuseur, sur le site diffuseur, valide le retrait de la publication par le consommateur.

Date maxi de retrait : C'est la date maximum à laquelle le consommateur pourra retirer sa publication dans son point de vente. Elle est calculée par rapport à la date de commande +7J jusqu'à minuit.

Date de relevé : Il correspond au N° de semaine du relevé hebdomadaire de presse sur lequel apparaitra la compensation financière associé à la commande. La date d'arrêté de relevé est fixée au mercredi minuit.

4.1.2. Statuts

4 statuts possibles :



A préparer : Statut par défaut de tous les titres réservés qui sont à mettre de côté dans l'espace dédié à cet effet. (Chaque commande apparaît dans le tableau seulement quelques minutes après la validation du paiement par le consommateur)



Préparé : Statut à cocher une fois que le titre a été mis de côté.

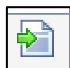


Livré : Statut à cocher lorsque le consommateur est venu chercher son titre



Indisponible : Statut à cocher en cas de rupture sur le titre réservé

Autres commandes :

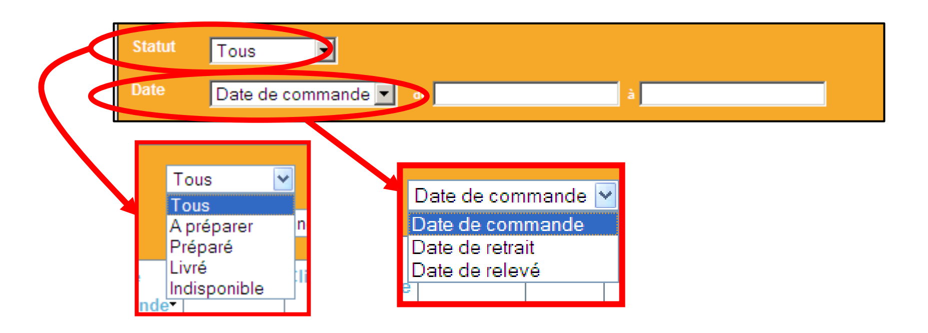


Bon de commande : Bouton pour visualiser le bon de commande et l'imprimer

4.2 Fonctionnement des filtres & tris

4.2.1 Filtres

Par défaut l'ensemble des lignes apparait dans le tableau (25 lignes maximum / page) et trié par date de commande (ordre décroissant : de la plus récente à la plus ancienne). Cependant il est possible d'afficher seulement certaines lignes grâce aux filtres sur les statuts et les dates.



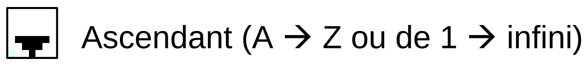
Si un filtre de date est défini, il faut renseigner une date de début et une date de fin. Ces dates sont incluses.

4.2.2 Tris

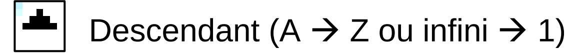
Les colonnes suivantes peuvent être triées par : Date de commande, N° de réservation, Client, Codif, Libellé, Statut, Date maxi de retrait, Date de retrait.
Pour activer un tri, il suffit à l'utilisateur de cliquer sur l'entête d'une colonne. La colonne triée est unique et ne peut se combiner avec d'autres.

Le tri pourra être ascendant ou descendant, il suffit de cliquer sur l'entête pour choisir le sens.

Une pastille indique alors quelle est la colonne triée et dans quel sens.



Ascendant (A → Z ou de 1 → infini)



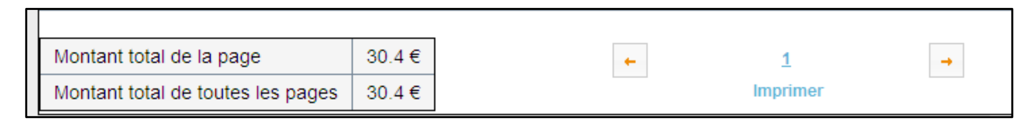
Descendant (A → Z ou infini → 1)

Exemple :



4.2.3 Totaux

Sur chaque page apparait 2 Totaux



Montant Total de la page : Montant total des commandes de la page même si me titre est indisponible. Ce total prend en compte les filtres

Montant Total de toutes les pages : Montant de toutes les pages s'il y a plusieurs pages (au-delà de 25 lignes, une autre page se crée)

5. Infos pratiques

5.1 Qualité des remontées de vente

La qualité de vos remontées des ventes est primordiale pour un pour fonctionnement de MadeinPresse. En effet c'est sur celles-ci que le site va s'appuyer pour connaître le nombre d'exemplaires restant dans votre linéaire et ainsi apporter une réponse fiable aux consommateurs cherchant où trouver un titre.

Les indicateurs utilisés pour juger de la qualité des remontées des ventes sont les suivants :

- ☞ Taux de scan : rapport entre ventes scannées (fichiers de ventes) et ventes constatées par le dépôt (fournis – invendus).
- ☞ Taux de fiabilité : Indicateur prenant en compte à la fois le taux de scan et la régularité de vos remontées des fichiers de ventes. Ce taux de fiabilité doit être supérieur ou égal à 90%.

Chaque mois vous recevez directement dans votre logiciel presse un message avec le taux fiabilité calculé pour le mois précédent

Voici 4 règles d'or qui vous permettront de vous garantir une bonne qualité de vos remontées des ventes

1 Télécharger et intégrer chaque matin son fichier BL/BI.

☞ *Vous êtes ainsi assuré d'avoir un référentiel titre à jour*.

2 Réceptionner (compter) les exemplaires reçus et transmettre les réclamations au dépôt en cas d'écart (en moins ou en plus).

☞ *La non prise en compte des écarts influe sur l'exactitude du taux de sca*n.

3 Scanner l'intégralité des ventes presse. En cas de code à barres illisible ou d'absence de code à barres, bien renseigner la codif du titre vendu et mieux, son numéro de parution.

☞ *Les ventes non identifiées avec exactitude ne sont pas prises en compte pour le calcul du taux de scan.*

4 Remonter les ventes du jour chaque soir avant 22h45; s'assurer, de l'envoi et, au plus tard le lendemain matin de la bonne réception du fichier par les NMPP. (cf. documentation de votre logiciel).

☞ *La régularité des remontées des fichiers de vente intervient dans le taux de fiabilité*.

☞ *Idéalement, pour permettre au site MadeinPresse de disposer des informations les plus récentes, vous pouvez prévoir une ou plusieurs autres remontées en cours de journée. La plupart des versions récentes des logiciels presse permettent de les paramétrer pour qu'elles s'exécutent automatiquement de façon transparente pour les utilisateurs.*

Remarque : Dans le cas d'une fermeture tardive, nous renvoyer un premier fichier partiel avant 22h45 et le reste à la fermeture (la journée est considérée comme « à l'heure » si 90% des ventes de la journée ont été envoyées avant 22h45).

Le respect de ces 4 règles est l'assurance d'un bon taux de fiabilité.

Rappel : Si vous êtes éligible au 2ème plan de qualification et si vous constatez qu'un problème vous empêche de transmettre votre fichier des ventes ou que celui-ci a été envoyé en retard, vous devez prévenir Diffuseurs Infos Services le jour même où au plus tard le lendemain pour que la journée concernée soit déclarée en anomalie et que vous ne soyez donc pas pénalisé dans votre rémunération. Cette déclaration d'anomalie s'effectue préférentiellement au moyen du formulaire présent sur le site diffuseurdepresse-nmpp.fr (Mon point de vente / Mes remontées de vente / Déclarer une anomalie) ou à défaut par téléphone au 0810 123 123)



5.2 Géo-localisation de votre magasin

Le consommateur, après avoir sélectionné une parution, visualise sur une carte les magasins qui proposent ce titre et qui sont situés à proximité de l'adresse qu'il a indiquée.

Le positionnement des points de vente sur la carte se base sur un mécanisme de transformation de l'adresse enregistrée pour le magasin en coordonnées géographiques de type latitude/longitude.

Dans certains cas l'adresse que nous possédons ne permet pas un codage correct et le magasin est alors positionné par défaut, par exemple, soit au milieu de la voie indiquée, soit au centre géographique de la commune.

Afin que votre magasin apparaisse correctement sur les cartes proposées aux consommateurs nous vous invitons à aller contrôler la qualité du géo-codage réalisé. Pour ce faire, rendez-vous sur le site www.diffuseurdepresse-nmpp.com et allez dans la rubrique Mon point de vente / Mes données administratives. En bas de la page vous trouverez le lien sur lequel, en cliquant dessus, vous ouvrirez une carte montrant le positionnement actuel de votre magasin.

Géo-localisation

> Voir l'emplacement de mon point de vente

Demande de mise à jour

Si ce positionnement n'est pas correct vous pouvez nous apporter des précisions pour le corriger en cliquant sur le bouton « Demande de mise à jour ». Dans le formulaire qui s'ouvre la partie géo-localisation se trouve presque tout en bas.

Géo-localisation

> Voir l'emplacement de mon point de vente

Si le positionnement n'est pas correct, merci de nous indiquer ci-dessous l'adresse de votre point de vente avec le maximum de précision :

Dans la zone prévue à cette effet vous pouvez nous apporter deux types d'informations :

1. Vous disposez d'un GPS : Placez vous avec votre GPS allumé devant l'entrée de votre magasin et relevez les coordonnées Latitude et Longitude indiquées par votre appareil.
   Ces indications sont celles qui nous permettrons d'afficher parfaitement votre magasin à son bon emplacement.

   Exemple : 48.843593 Nord / 2.389435 Est

2. Vous ne disposez pas de GPS. Indiquez nous avec le maximum de précision les informations qui nous permettrons de corriger manuellement sur la carte le positionnement exact de votre magasin.

Après avoir indiqué les précisions demandées, cliquez sur le bouton « Valider » pour nous envoyer votre demande de correction.

5.3 Questions diverses

5.3.1 Où trouver des informations sur MadeinPresse

Dans la rubrique MadeinPresse de votre site www.diffuseurdepresse-nmpp.com vous trouverez des informations utiles sur ce dispositif :

- Plaquette de présentation de MadeinPresse
- Actualité de MadeinPresse (évènements, actions promotionnelles, etc…)
- Dernière version de ce manuel d'utilisation pour les diffuseurs
- Rubrique « FAQ » (Questions fréquentes) régulièrement enrichie

5.3.2 Changement d'adresse courriel (email)

Votre adresse courriel est utilisé par Diffuseur Infos Services pour vous communiquer directement des informations utiles, en particulier sur le fonctionnement de MadeinPresse.
De façon à vous permettre de recevoir ces informations, dans le cas où vous changeriez d'adresse courriel, pensez bien à informer Diffuseurs Infos Services de ce changement par courriel à l'adresse suivante : diffuseurs@nmpp.fr.
Prochainement il sera également possible de le faire depuis le site www.diffuseurdepresse-nmpp.com